

« Le harcèlement, c'est l'affaire de tous » : des pistes pour en sortir

Qu'est-ce que le harcèlement ? À partir de quand peut-on qualifier un fait de harcèlement ? Quelles en sont les différentes formes ? Et surtout : comment sortir de ce cercle infernal... Toutes ces questions ont été passées en revue lors de la semaine de la sécurité, de la prévention et de la citoyenneté. Voici ce qu'il faut en retenir.

Le Républicain Lorrain - 04 juin 2026 à 18:36 - Temps de lecture : 3 min

|



Les intervenants ont engagé un dialogue avec le public. Photo Alain Jost

Avant de parler du fléau du harcèlement, il faut pouvoir le définir, identifier dans quel cadre il s'exerce. Puis donner des clés pour essayer de sortir de ce qui s'apparente très vite à un cauchemar. La Ville de Guénange et l'association Apsis Emergence qui anime le club de prévention du quartier République ont proposé, dans le cadre de la semaine de la sécurité, de la prévention et de la citoyenneté, un après-midi, salle Voltaire, consacré à ce sujet brûlant.

Une petite trentaine de jeunes avait répondu à l'invitation

En première partie, un quiz de cinq séries de questions a permis aux spectateurs de répondre grâce à une application sur smartphone. Une petite trentaine de jeunes avait répondu à l'invitation salle Voltaire.

Après chaque série, Maël Olszewski, chef de service de l'espace rencontre, animait un débat sur les réponses fournies par l'auditoire. Il était accompagné d'Audrey, gendarme au service de protection des familles, Alexia, membre de l'espace rencontre, et Marie Françoise Ducanchez-Nguyen, dite Kim, infirmière à la retraite et animatrice pour la médiation de

voisinage et scolaire. Les questions portaient déjà sur qu'est-ce que le harcèlement ? À partir de quand peut-on qualifier un fait de harcèlement ? Puis, des questions sur les différentes formes de harcèlement étaient posées avec des réponses parfois étonnantes, entraînant des discussions avec les spectateurs sur l'école, qui est souvent un lieu où les tensions se manifestent.

L'école, le lieu où les tensions se manifestent

De la violence physique, de la violence verbale, des incivilités s'observent à l'école qui devient le point de départ du harcèlement par effet de groupe. Un harcèlement qui se prolonge souvent sur les réseaux sociaux.

Ces constats posés, il s'agissait de présenter des leviers d'action. Le premier, posé en priorité absolue : « Il faut en parler, ne pas subir seul ». Les enseignants, les élèves, ambassadeurs du harcèlement dans les collèges ont été évoqués. Or les échanges ont révélé qu'ils ne sont pas toujours connus.

En parler, ne pas subir seul

Autre piste, le 3018, numéro accessible 7 jours/ 7 de 9h à 23h. Signaleur de confiance auprès des réseaux sociaux, le 3018 dispose d'une capacité d'intervention unique en France via une procédure de signalement accélérée pour obtenir la suppression de contenus ou comptes préjudiciables en quelques heures.

Ce service dispose également d'une application qui permet le stockage des preuves du harcèlement vécu (captures d'écran, photos, liens url, etc.) dans un coffre-fort numérique et sécurisé, ainsi que la possibilité de transférer tout ou une partie de ces preuves aux équipes 3018.

À l'issue de cette rencontre, Zakaria Bacha a recueilli les paroles des habitants du quartier dans un podcast intitulé « Quartier libre ».

3018

Gratuit, anonyme et confidentiel, le 3018 est le numéro à composer lorsque l'on est victime de harcèlement.